



## PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE POSTDOCTORALE

### Appel à candidatures

**Le Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques et Applications (CEA-SMA) de l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP) du Bénin lance un programme de bourses de recherche postdoctorale à l'intention des jeunes chercheurs en mathématiques fondamentales et appliquées, en physique mathématique et en informatique.**

**Objectifs du programme :** le programme vise à aider les jeunes chercheurs titulaires d'un doctorat à renforcer leur aptitude de recherche, à approfondir et élargir leurs travaux et champs de recherche. Il a aussi pour but d'encourager les jeunes chercheurs à découvrir de nouveaux environnements scientifiques et de nouvelles méthodologies de recherche avec des opportunités d'échanges et de collaborations scientifiques très intéressantes.

**Domaines concernés :** les bourses sont disponibles dans les domaines suivants : Mathématiques fondamentales et appliquées, Data Science, Management des systèmes d'information, Internet des objets, Physique mathématique et théorique, Informatique, Recherche opérationnelle et Statistiques et probabilités.

**Conditions d'éligibilité :** être titulaire d'un doctorat dans l'un des domaines sus-cités datant de moins de cinq (05) ans. Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées. L'existence de contacts scientifiques avec un enseignant-chercheur de l'institut

ou un collaborateur scientifique externe de l'institut sera considérée comme un avantage supplémentaire.

**Durée et Lieu :** les bourses seront octroyées pour une durée de six (06) à douze (12) mois et les bénéficiaires mèneront leurs activités sur le campus de l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques à Dangbo au Bénin.

**Le dossier de candidature comprend :**

1. une lettre de motivation adressée au directeur de l'IMSP ;
2. un formulaire de candidature dûment rempli (formulaire à télécharger sur le site de l'IMSP et du CEA-SMA) ;
3. un Curriculum Vitae détaillé avec une liste de toutes les publications ;
4. un projet de recherche contenant un plan de recherche détaillé (max. 5 pages) ;
5. les diplômes ou attestations de master et de doctorat dûment légalisés.
6. deux lettres de recommandation.

**La bourse comprend:**

- une allocation mensuelle ;
- les frais de voyage aller-retour du lieu de résidence du bénéficiaire au campus de l'institut à Dangbo ;
- une assurance maladie couvrant la période de la bourse ;
- une allocation de résidence pour les bénéficiaires étrangers.

L'obligation est faite à tout bénéficiaire d'une bourse postdoctorale de mentionner les références de l'IMSP et du CEA-SMA sur toute publication scientifique faite grâce à cette bourse et de fournir, à la fin du séjour, un rapport détaillé sur les résultats scientifiques obtenus durant son séjour postdoctoral à l'IMSP y compris les articles et les preprints.

**Candidature et date limite :** les dossiers de candidatures peuvent être déposés au secrétariat du CEA-SMA à l'IMSP à Dangbo ou bien envoyés par courrier électronique ([secretariat\\_cea@imsp-uac.org](mailto:secretariat_cea@imsp-uac.org)) au plus tard le **26 Avril 2019**.

**Sites web:** [www.imsp-benin.com](http://www.imsp-benin.com) ; [www.ceasma-benin.org](http://www.ceasma-benin.org) ;